Formulaire de demande d’un

**Passeport Plan de Déplacements d’Établissements**

**A envoyer à l’adresse suivante :** [pde.mobilite@nimes-metropole.fr](mailto:pde.mobilite@nimes-metropole.fr)

|  |  |
| --- | --- |
| L’entreprise | |
| Raison sociale : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Adresse des différents sites : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
|  | |
| S’engage à : | |
| * + Nommer un animateur interne PDE  (coordonnées ci-dessous),   + Respecter les conditions d’accès aux offres du passeport PDE,   + Communiquer les offres de mobilité de manière permanente auprès de mes salariés et visiteurs,   + Transmettre un bilan des actions en faveur de l’éco-mobilité tous les 2 ans et une mise à jour du plan d’action,   + Participer aux actions du club PDE. | |
| Animateur interne PDE : | |
| Nom Prénom | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Contact | Cliquez ici pour entrer du texte. |

|  |
| --- |
| Signature : |

Fait à Cliquez ici pour entrer du texte. Le, Cliquez ici pour entrer du texte.

Nom - qualité - coordonnées de la personne habilitée :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature du responsable Tampon

Cliquez ici pour entrer du texte. Cliquez ici pour entrer du texte.

**Passeport**

**Offre réseau TANGO**

* Diagnostic offre transport en commun sur demande avec le référent PDE de l’entreprise,
* Fourniture des informations concernant la desserre des sites de l’établissement en Transports en commun
* Accompagnement spécifique des salariés
* Offre d’une semaine d’essai gratuite
* Accès au **Pass Salarié(ou PDE),** abonnement annuel correspondant à 10 mois du Pass Liberté mensuel

Modalités de mise à disposition :

Tango met à disposition des salariés l’abonnement « PASS SALARIE », (PASS LIBERTE MENSUEL x 10 mois), valable pour un nombre de voyages illimité sur tout le réseau Tango durant 12 mois

* + Le salarié remettra le formulaire d’abonnement avec les pièces justificatives (attestation employeur, photos, RIB ou RIP, photocopie de la carte d’identité).
  + Le paiement par le salarié à TANGO se fera soit au comptant, soit par prélèvement automatique (1er paiement au comptant puis 9 mensualités et deux mois gratuits)
  + Avant le 5 du mois, TANGO enverra la liste des salariés de l’employeur abonnés au 31 du mois précédent au PASS SALARIE.
  + En cas de perte ou de vol, le salarié devra en informer dans les plus brefs délais TANGO afin que le titre perdu ou volé soit neutralisé et qu’un duplicata (au tarif en vigueur) lui soit remis à l’agence.
  + En cas d’impayé, TANGO bloque la carte d’abonnement de l’usager, prévient l’employeur de ce blocage dans le tableau de suivi mensuel jusqu’à régularisation. Une fois la régularisation effectuée, TANGO prévient le correspondant de l’entreprise dans ce même tableau.

**Offre véloTANGO**

* Accompagnement de véloTANGO pour la mise en œuvre du plan vélo de l’entreprise
* Prêts de vélo à assistance électrique : sur 3 mois maximum non renouvelables avant 6 ans

Modalités de mise à disposition

* + Formulaire de candidature au prêt de vélo
  + L’espace véloTANGO accompagne l’entreprise dans son projet.
  + Un contrat de prêt est signé entre l’entreprise et véloTANGO : L’entreprise est responsable des vélos prêtés, de leur acheminement et de leur entretien.
* Séances de formation privatisées à l’Espace véloTANGO (cours de vélos, cours d‘entretien réparation, gravages /séminaires team building)